

COMMUNE DE CHISA (Haute Corse)

SELURL Marie Anne PIERI
Notaire de la république – Officier Public
Résidence TADDEI Bastien BP 37
20270 ALERIA

Tél : 04.95.57.03.76 / Fax : 04.95.57.03.90.

Email : marie-anne.pieri@notaires.fr

AVIS DE TITRE DE PROPRIETE

DATE DE L'ACTE : 18 décembre 2023

Suivant acte authentique reçu sous le sceau de l'Etat par Me Marie-Anne PIERI, il a été dressé conformément à l'Article 1 de la Loi du 6 mars 2017 un acte de Notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code Civil.

Bénéficiaire de la prescription : Mr Aimé Céleste Antoine Martin SALVATORINI, époux de Mme Gisèle Jacqueline GIUDICELLI, dt à CHISA (20240), né à RABAT (MAROC) le 23 septembre 1935.

IDENTIFICATION DU BIEN

COMMUNE DE CHISA (HAUTE-CORSE) :

Deux parcelles de terre cadastrées :

Section	N°	Lieudit	Surface
E	142	CAMPO LONGO	00 ha 01 a 60 ca
E	217	PENTI ROSSI	00 ha 96 a 05 ca

Conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescriptive acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur le site internet du Conseil Régional des Notaires de Corse, sur le site internet de la Préfecture et au service de la publicité foncière. »

POUR AVIS
Me Marie-Anne PIERI